numéro 7 Octobre 2026

"Bien informés, les hommes sont des citoyens ; mal informés ils deviennent des sujets". Alfred Sauvy

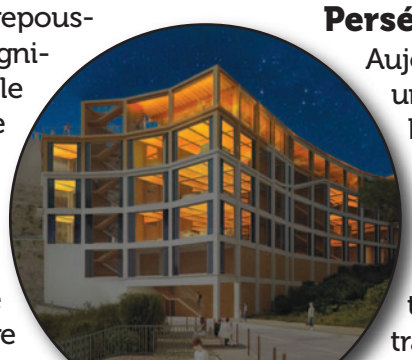
MARTELLY la gazette
Périodique d'information des Grassois



L'ancien garage Rolland transformé en parking : une destination conforme à l'origine de la bâtisse qui a obtenu l'approbation de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

GARAGE ROLLAND
LA RÉDEMPTION !

Un peu comme la chenille repoussante devient un jour magnifique papillon orné de mille couleurs, la vieille verrue qui heurtait le regard trouve aujourd'hui sa rédemption. Chrysalide, métamorphose, nymphe… appelons ça comme on voudra.



N'empêche, la transformation pour le moins radicale que s'apprête à connaître l'ancien garage Rolland relève d'un tour de force peu commun.

Tout d'abord, il a fallu, contre vents, marées et force opposition, prouver le bien-fondé du projet Martelly. Ce que la grande majorité des Grassois a, comme une évidence, tout de suite adopté, quelques esprits chagrins - sans doute moins conscients des enjeux d'avenir - l'ont critiqué.

"Les bonnes idées commencent comme les mauvaises, c'est pourquoi cela prend tellement de temps" nous enseigne Steven Spielberg, le réalisateur le plus rentable de l'histoire du cinéma.

Puis, a commencé le (long) chemin de croix administratif : dépôt de permis de construire, recours, lancement des études puis des appels d'offres de travaux…

Persévérance et ténacité

Aujourd'hui, ce chemin de croix est déjà un vieux souvenir.

Purgé de tout recours, le permis de construire du garage Rolland a été accordé en septembre dernier.

Sur le plan opérationnel, ce mois d'octobre verra l'installation du chantier, suivie du démarrage d'importants travaux mi-novembre. La fin du gros œuvre (surélévation au niveau de la rue) est prévue pour novembre 2027 avec une pose des éléments de verre fin juillet 2028 et une réception en septembre 2028.

Avec le démarrage de sa transformation, le garage Rolland va connaître une deuxième vie bien méritée pour ce marqueur essentiel de l'avancée du projet Martelly, bâtiment important du patrimoine local et témoin de l'essor économique grassois du siècle dernier. Nul doute qu'il témoignera encore longtemps de l'histoire grassoise.

La rédaction

MARTELLY
AVEC VOUS ET POUR VOUS

nice-matin — La Presse en a parlé

20 septembre 2026



Le projet Martelly suscite de grosses attentes. Où en est-il ?

Depuis 2023, on avance à marche forcée. Avec quatre permis de construire désormais purgés de recours et validés : l'îlot Kalin pour accueillir le cinéma, le nouveau Monoprix avec la remise des clés dans 15 jours, le poste de transformation électrique sur l'allée du 8 mai bientôt livré, -et c'est la bonne nouvelle- le permis de construire de la transformation du garage Rolland en parking pour 11 millions d'euros. Les recours étant purgés, les travaux vont débuter le 19 novembre. Les 75 places de stationnement et les 780 m² de halles couvertes ainsi que 350 m² de terrasse sur le toit, l'ascenseur urbain et w.-c. public devraient être livrés en septembre 2028. Resteront trois autres permis de construire pour le cinéma, les logements et l'hôtel.

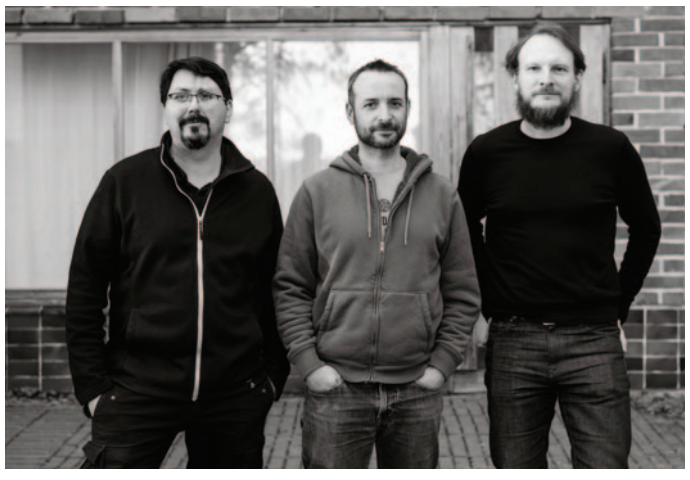
Le stationnement est un enjeu pour l'attractivité future de Martelly. Ou en est-on ?

Notre stratégie, c'est de reprendre en régie municipale tous les parkings et on va tenir notre parole. On a déjà racheté pour 7 millions d'euros le parking Roure où les tarifs ont baissé. À l'issue de deux ans et demi de négociations, Indigo me rendra les clés des parkings du Cours, la Foux et Place aux Herbes le 1er janvier 2027. On a topé un accord avec une indemnité d'éviction de 1,7 million d'euros pour ces trois parkings.

Avec des tarifs en baisse dès le 1er janvier prochain ?

Oui. Un cabinet d'études spécialisé travaille à la nouvelle tarification pour janvier. Objectif : mutualiser et rationaliser tous les services liés aux parkings.

Nicolas Debicki : *"La raréfaction des ressources nous engage à une diminution de la construction neuve au profit de la rénovation"*



De gauche à droite : Antoine Pedro Petit, Nicolas Debicki et Grichka Martinetti, architectes et co-fondateurs de l'atelier d'architecture PNG.

Architectes DPLG, Nicolas Debicki et ses associés partagent, entre autres, le même credo concernant l'utilisation raisonnée (et intelligente) de matériaux de construction. Une vision où économie financière et économie d'espace se rejoignent lorsqu'il s'agit de concevoir de nouveaux volumes dans un bâti existant. C'est précisément ce savoir-faire qu'ils mettent au service de Martelly pour lequel ils ont en charge le nouveau Monoprix et le garage Rolland. Nicolas Debicki nous livre sa vision de Martelly et, au-delà, de son métier d'architecte.

Votre sentiment concernant le projet Martelly ?

C'est un projet ambitieux alliant restructuration urbaine, nouveaux services et logements, le tout dans un souci de préservation des bâtiments existants qui servent de support au projet global. Cette démarche volontariste permet d'économiser les ressources et s'inscrit dans une attention globale pour le patrimoine et l'environnement. Participer à cette aventure aux côtés de nos consœurs de l'atelier "Aïno", des paysagistes de "Par Ailleurs Paysage" et de l'ensemble des bureaux d'études nous enthousiasme fortement.

Quelles contraintes rencontrez-vous ?

Nous nous occupons plus spécifiquement du nouveau Monoprix et du garage Rolland. Ces deux projets réalisés en site urbain contraint nous obligent à optimiser la conception afin de permettre une réalisation économe en espace au moment du chantier.

Nous avons également fait le choix de réutiliser les produits des quelques démolitions (pour laisser passer les nouvelles rampes de parking, les escaliers) dans les bétons neufs qui sont coulés.
Ces "déchets" (notamment ceux issus de l'îlot Kalin où se trouvait l'ancien hôtel Oasis) sont concassés et incorporés dans les formules créées spécifiquement pour le chantier. Cette exigence nécessite de longues études et une anticipation extrême afin de réussir.
Enfin, afin de ne pas construire un bâtiment neuf à l'intérieur du bâtiment existant, nous sommes contraints de respecter son fonctionnement, ses capacités résiduelles. Nous sommes donc toujours à la recherche d'un dessin "du moindre poids", le mieux distribué.

Concernant le garage Rolland quels sont les atouts ?

Aujourd'hui désaffecté, le garage Rolland est un bâtiment magnifique qui a été construit en plusieurs étapes depuis de simples habitations individuelles.
Sa structure est porteuse d'une capacité de renouvellement très intéressante, qui est doublée d'une architecture sobre encore très actuelle de nos jours. C'est le principe même d'une architecture capable.

Est-il nécessaire de reconstruire sur l'existant ? Ne serait-il pas plus simple de raser pour construire du neuf ?

Dans un monde aux ressources finies, il n'est jamais anodin de "jeter" un bâtiment à la poubelle alors qu'il est encore en bon état structurel.
Toute l'énergie et le carbone dépensé pour la première construction est ainsi préservé et n'a pas à être consommé une deuxième fois.

Dans le cas d'une reconstruction neuve, quel en serait le coût ?

Par respect pour la planète ce coût est inenvisageable.

Selon vous qu'est-ce qui pourrait manquer à l'actuel projet ?

Le projet actuel fait la part belle à des constructions de qualité. Il nous a permis de traiter de nombreux sujets allant du projet urbain (les deux circulations verticales permettent de relier à terme l'avenue Gambetta à la place de la Buanderie) au détail de motifs, couleurs et lumières, tout en laissant une place à l'intégration d'un travail artistique pour les futures façades. Sans oublier la démarche respectueuse de réemploi.
Il semble difficile aujourd'hui d'intégrer beaucoup plus d'intentions.

Pensez-vous que les délais seront tenus ? Et pourquoi ?

Toute l'énergie des différents intervenants est déployée pour tenir les délais. L'intrication des fonctions et le principe même de la réhabilitation avec son lot de découvertes rend l'exercice particulièrement périlleux. Tout est donc anticipé au maximum pour permettre de coller au plus près au calendrier initial.



Élément du patrimoine communal, symbole du dynamisme économique de l'après-seconde guerre mondiale, le garage Rolland, construit au siècle dernier, affiche : "Une architecture encore actuelle et une structure intéressante par sa capacité de renouvellement."

AGENCE PNG : DES PARCOURS SOLIDES ET SPÉCIALISÉS

Architecte DPLG, **Antoine Pedro Petit** a été formé aux arts traditionnels à l'Atelier Pierre Soulages, auprès de Sylvie Abélanet, artiste graveur et Philippe Cozzolino, maître verrier et Meilleur Ouvrier de France.
Il a été collaborateur de l'architecte japonais Shigeru Ban connu, entre autres, par ses constructions temporaires pour les victimes de catastrophes naturelles et l'utilisation de matériaux non conventionnels comme le papier, le carton ou le bambou.

Nicolas Debicki est architecte DPLG et diplômé en qualité environnementale à l'université Paris-Est-Marne-La-Vallée. Architecte Conseil au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de l'Isère auprès de la Communauté de Communes Cœur-de-Chartreuse et de Tullins. Il a reçu une formation technique et industrielle. Il a collaboré avec les architectes Denis Valode et Jean Pistre (Valode&Pistre Architectes) et Architecturestudio, agence internationale en architecture, urbanisme et design d'intérieur.

Architecte DPLG et Architecte du Patrimoine, **Grichka Martinetti** a été formé à l'École de Chaillot (fondée en 1887, cette école forme les architectes souhaitant se spécialiser dans l'intervention sur le patrimoine bâti).
Il est également photographe et infographiste.
Il a étudié notamment à la *North London University* et a été collaborateur au sein des Ateliers Jean Nouvel.

***"Nous avons sélectionné sur concours l'agence PNG de maîtrise d'œuvre*, précise Nicolas Tcherniatine, directeur de la SPL Pays de Grasse Développement.**
Les architectes qui la composent sont des spécialistes reconnus des opérations de réhabilitation de bâtiments existants."



"Le choix des couleurs inscrit le bâtiment dans le grand paysage Grassois et reprend des nuances historiquement présentes dans la ville comme l'ocre des enduits, explique Nicolas Debicki. *Et pour lui donner un singularité, le bâtiment est paré de verre coloré."*



Ci-dessus : Les spécialistes de l'atelier Emmanuel Barrois confectionnent les prototypes de verre pour le garage Rolland.

De jour, le bâtiment se colore par son exposition naturelle au soleil et projette également des lumières colorées à l'intérieur des nouveaux espaces aménagés dans l'ancien garage.
De nuit, la valeur est inversée pour faire du parking un signal dans la ville.
L'éclairage intérieur dévoile alors la silhouette colorée du bâtiment.



MARTELLY
TOUTES LES COULEURS DE LA VIE

GRASSE, TOUT UN POÈME

Depuis Baudelaire, le public a compris que la poésie est un des moyens les plus insolents de dire la vérité" expliquait Jean Cocteau.
La 3ème saison de Poésie Urbaine (visible sur la toiture terrasse du parking Martelly ouverte au public) qui s'est tenue cet été, a une nouvelle fois vérifié la pensée du célèbre poète, peintre, dessinateur, dramaturge et cinéaste français.
Humour, tendresse, beauté, agressivité, interrogation, romantisme, joie, tristesse… la palette complète des sentiments que savent animer les œuvres d'art a conduit les regards à travers le voyage intérieur que la poésie réveille à coup sûr… sans fard, sans mensonge. Simple et efficace ! C'est sur le thème *"Spray your dreams"* ❶(Vaporisez vos rêves) que Grasse a placé cet événement visiblement attendu par de nombreux Grassois et visiteurs émerveillés par les couleurs qui, par magie, révélaient les pierres et les murs (y compris les plus cachés) du quartier Martelly.



Il faut dire que l'édition n'a manqué ni de panache, ni de créativité avec un programme très… coloré.
Les graffeurs les plus talentueux sont, en effet, venus déposer leur marque, leur trace, leur(s) message(s) aussi. Toujours avec style et parfois ironie.

Margot Margay et Tristan Eaton à l'affiche

Présents : L'Atlas, Manik, 2Fluid, Menace l'artiste et bien d'autres garnissent l'affiche.
Sans oublier Margot Margay ❷, née à Grasse où elle a grandi avant de partir pour le Mexique, qui a créé une immense tubéreuse, fleur icône de la commune.
La présence d'un ténor de la discipline n'est pas non plus passée inaperçue. Tristan Eaton – pardonnez du peu – dont le retour en France était attendu (le chaînon manquant entre Obey et Kaws comme l'a baptisé Télérama) présent à Grasse : Incroyable !
Sa performance ❸, un hommage à son animal de compagnie, sa chatte "Casanova Coco" lui a valu la Médaille d'Honneur de la Ville ❹.

"Depuis cet été, chacun parle du théâtre de Martelly à ciel ouvert, se réjouit Jérôme Viaud. *J'en suis fier. Notre Street Art Festival est une réussite. Cela prouve une nouvelle fois que nous avons su réinventer cet événement majeur.*
Sublimer notre patrimoine architectural et urbain permet, par le biais des expressions d'art moderne, de le faire découvrir et découvrir aussi nos racines, notre histoire car nous pouvons être fiers de ce riche passé. Nous devons l'afficher."

RETOUR EN IMAGES

















STREET ART FESTIVAL
POÉSIE URBAINE
GRASSE CÔTE D'AZUR
SPRAY YOUR DREAMS !

"L'aventure est-elle au coin de la rue ?"
Jacques Dutronc

HOAX, FAKE & CIE



"La rumeur est la fumée du bruit" - **Victor Hugo**

VRAIES RUMEURS ET FAUSSES VÉRITÉS

Petit morceau choisi de vraies rumeurs MAIS de fausses vérités qui circulent sur Internet et les réseaux sociaux ou qui nous sont parvenues par mail.

■ **Le garage Rolland ne verra jamais le jour !**
FAUX – Obtenu le 10 juillet dernier, le permis de construire est purgé de tout recours des tiers, les marchés de travaux sont attribués et le chantier débutera sereinement dès ce mois d'octobre.

■ **Garage Rolland : que de bruit pour une simple réhabilitation !**
FAUX – Avec la création de :
- 70 nouvelles places de stationnements sur 3 niveaux,
- Un bassin de récupération des eaux pluviales calibré pour crues centennales,
- Un ascenseur urbain,
- Des surfaces commerciales de quelque 580 m² accessibles depuis l'allée du 8 mai 1945 (faisant face au nouveau Monoprix),
- Des escaliers toute hauteur depuis le boulevard Gambetta jusqu'à l'allée du 8 mai 1945,
- Toilettes publics,
- Une toiture terrasse végétalisée…

nous laissons aux Grassois le choix de juger s'il s'agit d'une simple réhabilitation ou bien d'une opération de restructuration urbaine lourde… et ambitieuse.

■ **Le nouveau Monoprix n'ouvrira jamais ses portes…**
FAUX – Pourtant l'acte de vente en état futur d'achèvement (VEFA) a été officiellement signé le 15 juin dernier (lire encadré ci-contre) entre la SPL Pays de Grasse Développement et la famille Legout.
En outre, la coque de façade est prête à être livrée et posée dans les jours à venir.
Suivront ensuite les travaux d'aménagements intérieurs pour lesquels il faudra compter environ trois mois.
Dès ces travaux terminés, l'inauguration et l'ouverture – tant attendues des Grassois – pourront se tenir. Nous ne manquerons pas, bien sûr, de revenir sur ce temps fort qui, avec le démarrage du chantier du garage Rolland, sont la preuve que le projet Martelly tient ses promesses.

CALENDRIER

MARTELLY
AU FIL DU TEMPS

Concernant l'avancée des opérations et leur timing, nous vous livrons, ci-après, les informations de calendrier prévisionnel des travaux validé par la SPL Pays de Grasse Développement.

OCTOBRE 2026

Installation de chantier du garage Rolland

MI-NOVEMBRE 2026

Mise en place de la grue de chantier du garage Rolland

NOV/DÉC 2026

Démarrage des travaux du garage Rolland

NOVEMBRE 2027

Fin du gros œuvre de réhabilitation du garage Rolland

JUILLET 2028

Fin de pose des éléments verriers de coloration du garage Rolland

SEPTEMBRE 2028

Réception du garage Rolland réhabilité et prêt à accueillir Grassois et visiteurs

MONOPRIX

CHOSE PROMISE…

La signature, en juin dernier, de l'acte de vente en état futur d'achèvement du nouveau Monoprix, donne au moins deux raisons de se réjouir.



Avec la signature de l'acte de vente entre la SPL Pays de Grasse Développement et la famille Legout représentée par Marie George, la promesse de Jérôme Viaud aux grassois est tenue !

Tout d'abord parce que, dans ses nouveaux locaux de 1.600 m², cet établissement de proximité continuera de proposer une offre complète de biens auxquels sont habitués les Grassois.

Mais aussi parce qu'il répond à une promesse de Jérôme Viaud aux habitants.

Ne cachant pas sa satisfaction à l'issue de la signature, le maire a déclaré :
"Dès le début de ce dossier, je me suis engagé personnellement pour que cette enseigne historique reste à Grasse.
C'était un objectif clair, une exigence pour notre centre-ville.
Avec tous les partenaires, je me suis attaché à faire aboutir cette volonté.
Aujourd'hui ma promesse est tenue et je suis fier du résultat."

Conformément au calendrier prévisionnel, Monoprix devrait ouvrir ses portes dans les prochaines semaines. Une ouverture profitable non seulement au quartier Martelly mais aussi à l'ensemble du secteur central de la ville.

MARTELLY *la gazette*
SPL Pays de Grasse Développement
4 rue de la Délivrance - 06130 Grasse

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Nicolas Tcherniatine
CONCEPTION - JB Conseil
CRÉDIT PHOTO
SPL Pays de Grasse Développement

IMPRESSION
Les imprimeries Macfly (Grasse)
DÉPÔT LÉGAL OCTOBRE 2026
Magazine imprimé conformément aux critères de développement durable
Ne pas jeter sur la voie publique

L'ACTU MARTELLY SUR :
WWW.MARTELLY-GRASSE.FR
MARTELLY EN UN CLIN D'ŒIL EN SCANNANT CE CODE AVEC VOTRE SMARTPHONE

Votre avis compte !

Vous avez des suggestions, des attentes, des interrogations ? N'hésitez pas à nous les transmettre.

Nom **Prénom** **Tél.**
Adresse :
.....
E-Mail :
Suggestions, attentes, interrogations :
.....
.....
.....

Coupon-réponse à compléter et à retourner à : **SPL Pays de Grasse Développement**
4 Rue de la Délivrance, 06130 Grasse

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données, ainsi que de limitation et d'opposition au traitement dans les conditions prévues dans le règlement 2016/679 du 27 avril 2016 et sous réserve d'autres réglementations applicables.
Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à la direction SPL Pays de Grasse Développement en accompagnant votre demande de toute information permettant d'attester de votre identité :
Par email : contact@martelly-grasse.fr - Par courrier : Direction SPL Pays de Grasse Développement – 4 rue de la Délivrance – 06130 Grasse
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vous droits "informatiques et libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.